



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 24.04.2024

Numéro de publication: BH07-0000004418

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Décision en l'art. 938 al. 2 CO et 153 ORC, Orlando Bruno

Organisation concernée:

Orlando Bruno
CHE-108.494.965
avenue Bois-de-la-Chapelle 106
1213 Onex

Contexte:

L'entité juridiques ci-dessus a fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à représenter l'entité juridique ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Genève, rue du Puits-St-Pierre 4, 1204 Genève. Un recours peut être déposé auprès de la Cour de justice civile, à Genève, **dans les 30 jours**, conformément à l'article 942 CO.

Décision:

L'entreprise individuelle, ci-dessus, est radiée d'office conformément aux dispositions de l'art. 153 ORC

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Genève
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
1204 Genève

Délai : 30 jours

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,
Rue du Puits-Saint-Pierre 4,
1204 Genève